

Communiqué du commissaire de Swissmetal Industries SA aux créanciers et aux médias

Conclusion d'un nouveau plan social pour les collaborateurs de Swissmetal Industries SA

Berne, le 20 novembre 2012. Après la résiliation de l'ancien plan social au 30 juin 2012, Swissmetal Industries SA a, en étroite collaboration avec le commissaire et conseillé par Swissmem, mené durant les derniers mois des négociations avec les partenaires sociaux dans le but de conclure un nouveau plan social. Les négociations concernant le nouveau plan social ont pu être menées à terme avec succès.

Le 20 novembre 2012, les collaborateurs ont été informés de manière détaillée par Swissmetal Industries SA, Swissmem, le commissaire et les partenaires sociaux des résultats des négociations et du contenu du nouveau plan social. Les collaborateurs ont ensuite approuvé le nouveau plan social.

Le nouveau plan social entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} juillet 2012. Le nouveau plan social prévoit des prestations graduées aux collaborateurs au cas où, contre toute attente, dans le cadre du processus de vente qui est toujours mené de manière intensive, l'acheteur ne reprendrait pas ou que partiellement les collaborateurs de Swissmetal Industries SA.

Swissmetal Industries SA et le commissaire mettent cependant toujours tout en œuvre pour qu'une vente de l'entreprise avec reprise des collaborateurs actuels par l'acheteur puisse avoir lieu.

Pour de plus amples informations

- Site internet du commissaire: www.sachwalter-swissmetal.ch
- Dr. Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone 031 357 00 00